

Rappel des finalités par rapport à l'objet :

Mission = objet
statutaire du
Réseau Afac

Promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre et de la haie dans tous les territoires

Ambition du
Réseau Afac

Un haut niveau de services environnementaux et productifs conjoints rendus par les arbres au bénéfice de l'agriculture et des territoires

Conditions de l'atteinte de
l'ambition

Une trame fonctionnelle
(beaucoup d'arbres,
bien placés et reliés)

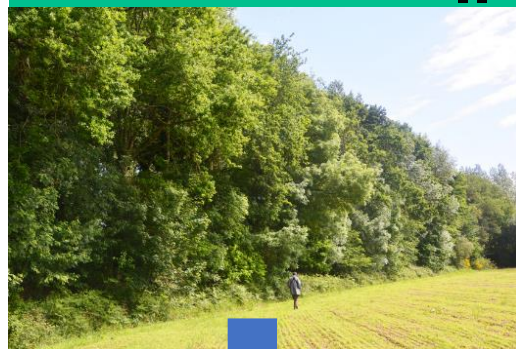
Un bon état écologique
des arbres et des haies
(gestion durable)

Levier

Reconstituer
le capital arboré



Maintenir et préserver
le capital existant



Filières AMONT
graines et
plants

Plantation et
RNA (régénération
naturelle assistée)

Restauration
et gestion
durable

Filières AVAL
de valorisation
directe

→ Actions à accompagner tout au long de la « ligne de vie » de l'arbre

→ En visant une réappropriation et un portage par **les agriculteurs**

Ces actions requièrent :

De l'accompagnement

(de l'animation territoriale + des conseillers/techniciens nombreux, bien formés, bien outillés)

Des politiques publiques ambitieuses

(programmes d'actions + moyens financiers + réglementation)

De la connaissance

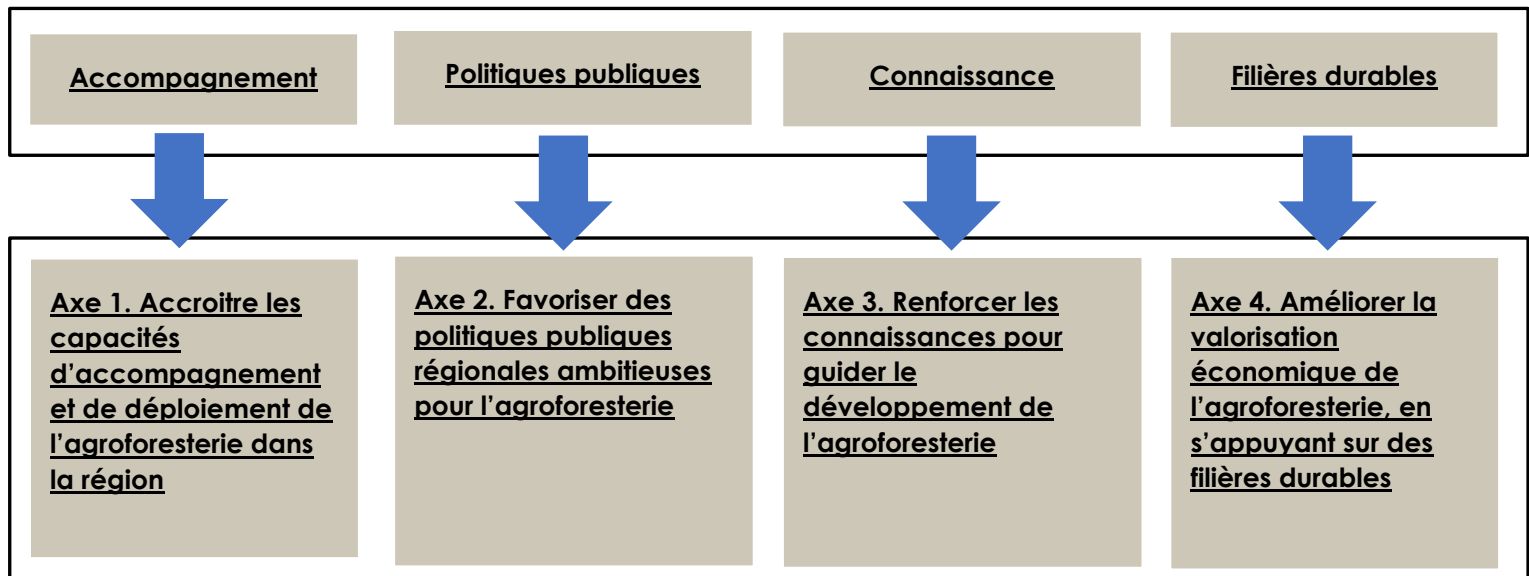
→ pour guider l'action publique
→ pour équiper / outiller les professionnels

Des filières durables

(permettant une valorisation économique de l'arbre hors forêt : services directs et indirects)

Traduction en axes stratégiques thématiques :

Le rôle de la Fédération Afac-Agroforesteries et des Afac régionales est d'agir sur chacune des conditions nécessaires à la réalisation de son objet. A chacune de ces composantes, on peut donc associer un axe stratégique :



Déclinaison des axes stratégiques en objectifs stratégiques :

NB : L'objectif pour chaque objectif stratégique serait de pouvoir mettre en regard des exemples d'actions déjà menées par les différents acteurs dans la région considérée. Il est également intéressant d'identifier des actions que les acteurs partie-prenante d'une Afac régionale souhaiteraient engager (un travail de priorisation sera ensuite nécessaire). Enfin, il est intéressant de distinguer quels sont les moyens opérationnels qui sont au service de cet objectif stratégique. Ces moyens sont la plupart du temps assez génériques et communs à plusieurs objectifs (par exemple, le moyen « organiser des journées d'échange technique »).

Axe 1. ACCROITRE LES CAPACITES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE DEPLOIEMENT DE L'AGROFORESTERIE DANS LA REGION :

ENJEUX : Pour accompagner beaucoup d'agriculteurs, il faut nécessairement plus de conseillers / techniciens agroforestiers, donc des structures nombreuses, diversifiées, complémentaires dans leurs expertises, avec la triple approche agricole, environnementale, de développement territorial. Il faut également faciliter et amplifier la collaboration entre les opérateurs et leurs structures. Enfin, pour que les conseillers soient performants, il faut qu'ils soient bien formés et bien équipés (transfert)

- **Objectif stratégique : Renforcer le maillage territorial et thématique des opérateurs**
Exemple d'action : « parrainage » de nouvelles structures qui démarrent dans des territoires non dotés, par des structures plus expérimentées, trouver des synergies entre structure pour éviter des relations de concurrence
- **Objectif stratégique : Amplifier les coopérations entre les acteurs qui accompagnent le développement de l'agroforesterie** (sur des entrées techniques, de croisement de projets, d'expertise, de veille, de ressources).
Exemple d'action : coportage de projets à plusieurs structures
Moyens : animation, capitalisation, organisation de temps de regroupement, etc

- **Objectif stratégique :** Favoriser la montée en compétence des opérateurs (par des échanges techniques, par le déploiement des outils métiers, par l'appui à la structuration d'une offre de formations, etc) (-> lien avec l'axe connaissance et politique publique)

Axe 2. FAVORISER DES POLITIQUES PUBLIQUES REGIONALES AMBITIEUSES POUR L'AGROFORESTERIE :

ENJEU : Pour avoir une capacité d'interpellation et de mobilisation des politiques, il faut pouvoir peser en rassemblant le plus grand nombre d'acteurs du secteur tout en arrivant à avoir une vision commune du développement de l'arbre et la haie. Les Afac régionales offrent un cadre à cette structuration, avec le projet associatif comme cadre commun.

- **Objectif stratégique :** Représenter les acteurs du développement de l'arbre et la haie, avec une approche transversale. Notamment, en direction des instances régionales (institutionnels, financeurs)

ENJEU : Pour avoir des politiques publiques ambitieuses pour l'agroforesterie, il faut être force de propositions en amont des politiques publiques (= veille), pendant leur mise en œuvre (= accompagnement) et au moment de leur évaluation

- **Objectif stratégique :** Participer à la conception, au suivi et à la mise en œuvre des politiques de l'agroforesterie à l'échelle régionale, en articulation et en cohérence avec l'échelle nationale
Exemple d'actions : production de veille sur la mise en œuvre de la BCAE7

ENJEU : Pour que l'agroforesterie devienne un enjeu fort des politiques publiques, il faut faire changer les regards auprès de tous les acteurs (agriculteurs, élus, collectivités, habitants, etc).

- **Objectif stratégique :** Promouvoir l'agroforesterie en direction des différents publics
Exemple d'actions : concours général agricole, production d'un narratif pour combattre les idées reçues, etc
Moyens : journées d'échange, supports de communication, publications de ressources, sites internet

Axe 3. RENFORCER LES CONNAISSANCES POUR GUIDER LE DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE

ENJEU : Il est nécessaire de renforcer les connaissances pour construire de nouveaux outils et référentiels en direction des **opérateurs et des agriculteurs**

- **Objectif stratégique :** Participer à la construction, à l'adaptation à chaque contexte régional et au transfert des outils nationaux pour équiper les acteurs développement
- **Exemple :** l'outil PGDH, le « grain bocager » développé en Bretagne, le modèle LASCAR, etc
Moyen : en élaborant ou en participant à des programmes de R&D

ENJEU : Il est aussi nécessaire de renforcer les connaissances pour mieux guider l'action publique

- **Objectif stratégique :** Participer aux travaux sur les référentiels qui guident l'action publique
Exemple : participer à la mise à jour de référentiels de coût de gestion ou d'implantation de systèmes agroforestiers pour l'élaboration de barèmes nationaux / régionaux
Exemple : référentiel biomasse et carbone (= références de production de biomasse par région pédoclimatique et traduction en potentiel de stockage de carbone)

ENJEU : Il est aussi nécessaire d'instruire des questions spécifiques à chaque contexte régional (sur des enjeux particuliers, des systèmes de production particuliers, etc). Les résultats de ces travaux pourront contribuer aux autres régions (transfert).

- **Objectif stratégique :** Instruire des questions techniques spécifiques à chaque contexte régional

Axe 4. AMELIORER LA VALORISATION ECONOMIQUE DE L'AGROFORESTERIE, EN S'APPUYANT SUR DES FILIERES DURABLES :

ENJEU : Créer un cadre favorable permettant le déploiement de filières durables amont et aval pour l'agroforesterie : par la coopération entre les acteurs (lien axe 1), par leur inscription dans les politiques publiques (lien avec axe 2), par le renforcement et le transfert des connaissances nécessaires à ces filières (lien axe 3)

- **Objectif stratégique :** Créer un cadre favorable au développement des filières amont (graines et plants), notamment de végétaux issus de la marque Végétal local
- **Objectif stratégique :** Aider au déploiement du Label Haie pour permettre le développement de filières de valorisation économique des productions directes de la haie, adossée à une gestion durable garantie
- **Objectif stratégique :** Accompagner des expérimentations sur la valorisation des services indirects des systèmes agroforestiers, adossée à une gestion durable garantie